



## VERSION OFFICIELLE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE  
L'ÉCOLE DE BOURGOGNE TENUE LE MARDI  
26 JANVIER 2021 À 19 HEURES 00 RENCONTRE VIRTUELLE TEAMS

### Étaient présents :

Parents :	Annie Picard Éric Beaudoin Christine Morency Anne Marie Hébert Véronique Mercille Julie Théorêt Anaïs Leclair-Leduc, substitut
Personnel enseignant :	Caroline Sirois Cynthia Desbiens Pétrin Mathieu Auclair Nancy Cocks
Personnel du service de garde :	Danielle Fortier
Personnel de soutien :	Francine Meloche
Direction :	Lysanne Landry
Direction adjointe :	Céline Latendresse
Public :	Stéphanie Kubiscik

### 1. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Les présences sont prises, il est 19 heures 02. Madame Anne Marie Hébert se joint à la rencontre à 19 heures 13. Madame Stéphanie Kubiscik se joint à la réunion à titre de public.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Annie Picard souhaite la bienvenue aux membres et nous fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-20/21-17 Madame Danielle Fortier propose l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 NOVEMBRE 2020

Une correction est apportée au procès-verbal du 17 novembre 2020.

CE-20/21-19 Monsieur Éric Beaudoin propose l'adoption du procès-verbal du 17 novembre 2020 avec la correction.

Adopté à l'unanimité

### 4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 17 NOVEMBRE 2020

- Photographie scolaire : 30 et 31 mars 2021
- Article 8.2 : Pour le groupe 912 une nouvelle éducatrice spécialisée et une psychoéducatrice prendront le relais.
- Enseignantes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> enceintes : Il y a eu du présentiel/teams et ces enseignantes sont maintenant remplacées.

### 5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Stéphanie Kubiscik nous présente un projet pour informer (visuellement) les parents de nos objets perdus. Au service de garde, sur le théâtre, il y a une étagère avec les objets perdus. Plusieurs idées ont été formulées : bacs, info-parents, facebook, etc.

### 6. CONSULTATION SUR LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CA DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES

Le Centre de services scolaire des Patriotes nous soumet leurs règles de fonctionnement et demande aux conseils d'établissements s'ils sont favorables ou non.



CE-20/21-18 (voir en annexe la résolution)

7. **GRILLE-MATIÈRES 2021-2122**

Aucun changement n'a été apporté sauf pour le préscolaire où un 30 minutes a été ajouté en musique.

CE-20/21-20 Il est proposé par madame Julie Théorêt que les membres acceptent la grille-matières de 2021-2022 avec sa modification.

Adoptée à l'unanimité

8. **CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2021-2022**

Plusieurs idées sont lancées par les membres. Les membres prendront une décision fin juin.

9. **PRIX DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

Le 19 février, l'école remettra le prix de la persévérance à un garçon et à une fille. Une invitation à leurs parents sera faite. Un montant de 50\$ par enfant sera alloué pour un bon d'achat chez Larico.

CE-20/21-21 Il est proposé par madame Anne Marie Hébert que les membres acceptent une dépense au montant de 50\$ (pour chaque enfant) pour un bon d'achat chez Larico.

Adopté à l'unanimité

10. **CONFÉRENCE POUR LES PARENTS - INSCRIT AU PLAN D'ACTION DU PROJET ÉDUCATIF**

Une conférence (en ligne) pourrait être offerte aux parents par madame Ariane Hébert. Le sujet serait sur l'anxiété (plan d'action du projet éducatif) et viendrait en aide aux parents. Nous pourrions l'offrir à d'autres écoles si elles sont intéressées.



Monsieur Beaudoin, représentant au Comité de parents, nous indique que le comité n'a pas encore statué sur des dates de conférence sur l'anxiété.

## 11. SUIVI NATURE-ACTION QUÉBEC

Il y a eu plein de propositions faites par les membres. Des modifications de notre stationnement et des réajustements seront à prévoir. Félicitations à madame Christine Morency pour le projet.

## 12. CAPSULES DE FORMATION POUR LES MEMBRES DU CÉ

Madame Landry nous informe sur les capsules de formation pour les membres du Conseil. Il y en a 7 en tout et elles ne sont pas trop longues à visionner. Un suivi sera fait en avril.

## 13. INFOS-ÉCOLE

### 13.1 Inscriptions 21-22

Toutes les inscriptions du préscolaire à la 6 années seront faites en ligne seulement. La période est du 1<sup>er</sup> février au 12 février, 16h00.

### 13.2 Premier bulletin

Le premier bulletin sera remis le 5 février et les rencontres se tiendront le 15 février.

### 13.3 Grille-horaire 2021-2021

Madame Landry nous informe que pour l'an prochain la grille-horaire pourrait changer. Les enseignantes au préscolaire préfèrent que leurs élèves dinent en même temps que le primaire.



#### 14. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Madame Danielle Fortier nous informe que son personnel aimerait pouvoir donner des chocolats aux enfants pour la St-Valentin. Si les mesures sanitaires sont respectées, les membres n'y voient pas d'inconvénients.

Madame Fortier nous informe également que lors des journées pédagogiques les fratreries pourront se voir (flexibilité).

#### 15. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

- Le président et le vice-président ont été désignés.
- Présentation du comité douance (10 février)
- Présentation de la FCPQ
- La rencontre du CP a eu lieu le 21 janvier.

#### 16. PAROLE À REPRÉSENTANTE DE L'OPP

- Une rencontre sera planifiée.
- Les membres tiennent à remercier madame Katy Rosa pour les cartes qu'elle nous fait à la main dans plusieurs occasions.

#### 17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée, il est 21 heures 13. La prochaine rencontre aura lieu le 23 mars 2021.

---

Annie Picard, présidente

---

Francine Meloche, secrétaire

---

Lysanne Landry, directrice



## RÉSOLUTION CE-20/21-18

Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration/Consultation.

L'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) prévoit que « Le conseil d'administration du centre de services scolaire doit, par règlement, fixer ses règles de fonctionnement. (...) »

Par ailleurs, l'article 169 LIP prévoit qu'il est possible que des membres du conseil d'administration participent à distance à une séance à l'aide de moyens technologiques, à condition de le prévoir dans le cadre d'un règlement.

Lorsque le conseil d'administration adopte un règlement, un processus particulier doit être respecté, qui inclut notamment la publication d'avis publics et la consultation des conseils d'établissements (art. 392 LIP).

Un projet de Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration a donc été transmis à tous les conseils d'établissements, afin qu'ils puissent donner leur avis.

Le Conseil d'administration recevra les avis et par la suite adoptera le règlement final lors de sa séance du 23 février 2021.

Les membres échangent au sujet de ce projet de règlement.

Madame Caroline Sirois demande le vote.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Anie Picard, il est résolu à l'unanimité :

De donner un avis favorable au sujet du projet de Règlement sur les règles de fonctionnement du Conseil d'administration et de formuler les commentaires suivants :

- Le point 6.2 (p.7) concernant la renonciation à l'avis de convocation ne nous apparaît pas clair. La formulation pourrait être revue ou des précisions données. Il semble également y avoir une coquille, l'oubli du mot « la » à la 3<sup>e</sup> ligne « équivaut à la renonciation ».

Extrait du procès-verbal du 26 janvier 2021.

Francine Meloche, secrétaire